



ALERTE DES MEDECINS
SUR
LES PESTICIDES
www.alerte-medecins-pesticides.fr



HEAL
HEALTH AND
ENVIRONMENT
ALLIANCE



génération
FUTURES

Paris, le 10 juin 2019

Alors que la France est en passe de se doter d'une seconde stratégie sur les perturbateurs endocriniens (SNPE), et que l'Europe a adopté, après bien des atermoiements, une définition des perturbateurs endocriniens (PE), nos associations souhaitent attirer l'attention sur les enjeux d'identification des pesticides perturbateurs endocriniens suspectés et de réduction des expositions, en particulier alimentaires.

Nous interpellons ce jour le gouvernement français sur une liste de 15 PE que nous avons établie en croisant une liste des pesticides perturbateurs de l'axe thyroïdien identifiés par l'EFSA¹, la liste des résidus de pesticides détectés comme contaminants réguliers de l'alimentation des français selon une étude de l'Anses², et en retenant les 12 dont l'homologation doit être réexaminée dans les mois qui viennent.

Nous demandons au gouvernement de confirmer le soutien de la France à une approche par le danger, conformément au règlement Pesticides 1107/2009³, qui inclut, en sus des catégories de PE « avérés » et « présumés », les PE « suspectés » dont les effets sont documentés in-vitro ou in-vivo mais encore indéterminés chez l'homme. Les 12 substances actives de notre liste relèvent de cette dernière catégorie et d'une action prioritaire de réduction des expositions, conforme aux objectifs de la SNPE, puisque couramment présentes dans notre alimentation.

Par conséquent, nous demandons au gouvernement de :

- s'engager à retirer toutes les autorisations de mise sur le marché (AMM) de préparations contenant ces 12 substances actives ;
- s'engager à intervenir au niveau européen contre le renouvellement prochain des homologations de ces 12 substances actives.

En outre, nous pressons le gouvernement d'élargir le champ de cette démarche à d'autres types d'effets de la perturbation endocrinienne (au-delà de l'axe thyroïdien) afin d'accélérer l'identification et l'élimination des pesticides PE.

Au nom de nos quatre organisations,

Docteur Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste, Président de l'association Alerte des médecins sur les pesticides (AMLPP)

Pièces Jointes :

- le double du courrier envoyé aux ministères français de la Santé, de l'Ecologie et de l'Agriculture ainsi qu'au Directeur général de l'Anses.
- un tableau de présentation de ces 15 substances avec la date d'expiration de leur mise sur le marché. 12 de ces 15 substances voient leur date d'AMM expirer avant décembre 2021 dont 3 avant fin juillet 2019.

¹ <https://efsa.onlinelibrary.wiley.com/doi/epdf/10.2903/j.efsa.2013.3293>

² <https://www.anses.fr/fr/system/files/PASER2006sa0361Ra2.pdf>

³ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32009R1107&from=EN>

Contacts :

- Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste, Président de l'association Alerte des médecins sur les pesticides (AMLPE), pierre-michel.perinaud@orange.fr, tel. : 06 31 23 66 72
- Yannick Vicaire, Chargé de programme santé et produits chimiques, Health and Environment Alliance (HEAL), yannick@env-health.org, tel. : 0032 (0)2 234 36 40
- François Veillerette, Directeur de Générations Futures et Président de Pesticide Action Network Europe, francois@generations-futures.fr, tel. : 06 81 64 65 58